

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général adjoint de la susdite Municipalité:

Qu'il y aura une séance extraordinaire le **7 décembre 2023 à 18h30**, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Achat d'équipement pour l'écocentre**
5. **Période de questions du public**
6. **Levée de la séance**

DONNÉ À PONTIAC, ce 1^{er} jour du mois de décembre de l'année deux mille vingt-trois.




M. Louis-Alexandre Monast
Directeur général adjoint, greffier
et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie sur notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 1^{er} jour de décembre deux-mille vingt-trois.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour de décembre deux-mille vingt-trois.



Louis-Alexandre Monast
Directeur général adjoint, greffier
et secrétaire-trésorier